

Publié le 6 novembre 2020

Pédophilie : Mgr Jacolin prend le problème à bras le corps

L'évêque du diocèse de Luçon, Mgr François Jacolin, vient de se pencher sur la question des abus sexuels dans l'Église, et plus particulièrement dans son diocèse de Vendée. C'est un long et délicat travail qui s'est déployé depuis son arrivée dans le diocèse voici deux ans et demi, et qui a débouché, le 23 octobre dernier, sur un acte de repentance.

Dans le diocèse de Luçon, c'est par une écoute individuelle des victimes qu'a démarré l'accueil de la réalité. Cette écoute a révélé «la gravité des meurtrissures physiques, morales et spirituelles [...] ainsi qu'un sentiment de culpabilité que les violences sexuelles ont causée alors que les enfants étaient des proies innocentes d'adultes pervers et manipulateurs».

Les personnes victimes se sont senties écoutées, ont pu crier leur détresse et leur souffrance lors de ces entretiens. De ces rencontres a découlé une première réunion collective à la demande de certaines victimes. 25 personnes furent présentes, mais la réunion fut tendue et houleuse, avec le sentiment, pour les victimes, d'un diocèse inaccessible.

Mgr Jacolin, homme de compassion et de profonde écoute, entendit la souffrance, accueillit la violence et l'agressivité qui accompagnaient les propos et souhaita poursuivre, en encourageant un dialogue qu'il qualifia de « franc et honnête ».

Répondant à sa question « Qui veut travailler avec l'Église pour faire la lumière ? », 15 « oui » permirent que se tiennent deux autres réunions constructives et paisibles, à l'issue desquelles le collectif des victimes et l'évêché prirent ensemble la décision d'une conférence de presse où chaque partie s'exprimerait en propre.

Le 23 octobre, cette conférence s'ouvrit par une intervention d'environ vingt minutes de l'évêque, durant laquelle il reconnut la souffrance des victimes, fit un état des lieux – 65 victimes écoutées par le diocèse (ce nombre ne couvrant pas la totalité, reconnut-il), 43 prêtres ou religieux, au petit séminaire de Chavagne en Paillers, dans des établissements catholiques, dans des colonies de vacances... au cours de confessions (« ce qui rend encore plus abominable l'abus spirituel ») – et parla de complicité.

Son discours se termina par cette phrase : « Les autorités diocésaines n'ont pas réagi avec lucidité et le courage requis pour reconnaître les souffrances subies par des enfants et protéger d'autres enfants d'agressions par ces prêtres coupables dans les années 1950 à 1990 ».

Deux témoignages de victimes succédèrent à l'intervention de Mgr Jacolin, celles d'une femme et d'un homme, tous deux victimes de prêtres abuseurs d'enfants innocents. Leur vie en fut détériorée,

chamboulée, profondément altérée. Rien, jusqu'à présent, n'a réussi à calmer leur douleur. Ils témoignèrent pour eux, pour panser les plaies, pour que ça ne recommence plus et pour trouver un fond à leur douleur abyssale.

Mgr Jacolin se mit alors debout, grave et solennel. Il endossa la responsabilité des actes de ses prêtres, lui, leur chef. Il prit son temps pour dire les mots et les habiter de toute son humanité :

«Au nom du diocèse de Luçon, la honte au cœur, je fais acte de repentance pour tous les faits de violences sexuelles commis contre des enfants par des prêtres du diocèse dans les décennies passées. Je reconnais le poids des souffrances inscrites à jamais dans le corps et le cœur des personnes victimes de violences sexuelles dans leur enfance au sein de notre Église.

Je tiens à redire fortement que vous, victimes, étiez des enfants innocents sous l'emprise de personnes qui ont abusé de leur pouvoir spirituel, vous entraînant dans une spirale d'horreurs et de manipulations perverses pour assouvir leurs plus bas instincts. Je reconnais aussi les souffrances de votre entourage d'hier et d'aujourd'hui, en particulier celles de vos parents trahis par des hommes d'Église à qui ils avaient confié leur enfant.

Je reconnais que des pasteurs, à la tête du diocèse de Luçon, ont manqué de lucidité, de courage et de sens de la justice devant de tels actes, aggravant ainsi les souffrances des enfants violentés et exposant d'autres enfants aux mêmes risques. Je veux chercher en toute vérité et justice un chemin de repentance et de réparation qui aidera les personnes victimes à avancer dans leur vie d'hommes et de femmes meurtris, cette déclaration n'étant qu'une étape sur ce chemin de réparation. Je compte engager d'autres actions pour que de tels actes ne se reproduisent plus.

Avec l'ensemble du diocèse, je veux cultiver en permanence un esprit de vigilance pour protéger les enfants contre toutes les sortes d'abus possibles : contre les abus de conscience, les abus de pouvoir spirituel et contre les violences sexuelles.

J'ajoute enfin qu'une plaque-mémorial sera fixée à la cathédrale de Luçon afin que soit gardée vive la mémoire des souffrances des enfants victimes de ces faits odieux et tragiques faits dans notre diocèse. Selon le désir des victimes nous avons séparé ce geste de cette conférence de presse. Il aura lieu le dimanche 22 novembre à 16h30 avec une célébration liturgique de repentance pour tout le diocèse.»(NDLR : date à revoir compte tenu du confinement) Je vous remercie.»

Le collectif des victimes a chaleureusement remercié Mgr Jacolin pour cette déclaration :

«Nous voulons saluer ces actes forts de reconnaissance et de repentance de Monseigneur Jacolin. Ils révèlent une vraie humanité et un réel courage. Nous les recevons d'un homme profondément marqué dans son cœur et dans sa chair de la terrible vérité des témoignages entendus. Nous les acceptons d'un responsable de l'Église qui a su passer par-dessus tout le corporatisme et toute l'Institution pour regarder le premier la cruelle réalité de cette histoire et en endosser la responsabilité.

Cependant, tout en mesurant l'importance, nous considérons que ces actes de reconnaissance et de repentance nous sont dus, nous rendent simplement justice. Que ces actes sont des actes

logiques, normaux, et qu'ils doivent être considérés comme une avancée, une étape sur le chemin dont le but final est la réparation. Le Père Jacolin l'a parfaitement dit.»

D'autres pistes seront également mises en œuvre dans le diocèse de Luçon pour pallier et réparer.

Parmi celles-ci, ont été évoquées :

- concernant la pastorale de l'enfance et de la jeunesse, la formation des responsables par des experts et par des victimes;
- concernant les séminaristes, la rencontre des victimes en vue d'une sensibilisation et de la prévention ;
- au séminaire, un cursus de formation sur les questions affectives et sexuelles ;
- concernant la pastorale des familles, le développement d'une sensibilisation pour ne pas mettre le prêtre au pinacle et rester attentif ;
- concernant la pastorale de l'éducation et de la famille, un enseignement sur la beauté du corps et la prévention

Mais aussi, des actions dans l'enseignement catholique, auprès des séminaristes, des prêtres... Ce n'est jamais fini !

Que cette initiative aide d'autres diocèses à entamer ce chemin de réparation dont les victimes ont tant besoin pour sortir de leur enfer ! Soulignons le grand respect des personnes victimes à tout moment. Mgr Jacolin et son équipe diocésaine ont travaillé main dans la main, prenant en compte leurs demandes (par exemple de séparer l'acte religieux de la conférence de presse). Ce respect, bafoué par leur agresseur, elles ne l'avaient jamais connu.

Cet acte de repentance, entouré d'un grand respect des personnes, participe à la reconstruction humaine des victimes. Quand l'acte est reconnu, le travail de deuil de l'enfance peut commencer et le mûrissement adéquate de la personne démarrer. Nous en sommes très reconnaissants à Mgr Jacolin.

Emmanuelle Le Ray
Accompagnatrice

Retrouvez cet article sur srp-presse.fr